

après le 9 avril, après le 1^{er} mai augmentons la pression

Nous étions plus de 300 000 à manifester le 9 avril pour combattre la loi des patrons que nous impose un gouvernement qui n'a de socialiste que le nom. Mais ça ne suffira pas pour mettre un frein à la politique antisociale du gouvernement. Ce qu'il nous faut, c'est un mouvement d'ensemble, sans attendre 2017, car c'est par nos luttes qu'on pourra changer les choses.

★ Toutes les raisons de se battre

Depuis 2012, Hollande multiplie les cadeaux aux entreprises (crédit d'impôt pour la compétitivité fin 2012, accord national interprofessionnel début 2013, pacte de responsabilité début 2014) et rogne les droits des travailleurs-euses (réforme des retraites en 2013).

La loi Macron va dans le même sens : banalisation du travail du dimanche et de nuit, réduction des moyens de défense des salarié-es, licenciements économiques facilités... En parallèle, la loi sur le dialogue social affaiblit les moyens de défense des salarié-es dans les entreprises de moins de 300 salarié-es. Et comme il voit qu'on ne lui oppose pas beaucoup de résistance, le gouvernement envisage une loi Macron 2 (entre temps rebaptisée loi Valls) pour l'été.

★ Donner une suite au 9 avril

Il y avait donc toutes les raisons de manifester le 9 avril. Mais on sait bien que ce n'est pas avec une journée

qu'on fera plier le gouvernement, surtout s'il n'y a pas d'appel clair à la grève.

Maintenant, tous les éléments sont là pour tenter de construire un mouvement d'ensemble :

- une journée de mobilisation réussie le 9 avril qui a remotivé tout le monde ;
- une politique antisociale qui se poursuit et qui s'accélère ;
- des grèves locales qui se multiplient pour les salaires, des embauches ou les conditions de travail, et qu'il est urgent de faire converger.

Sans attendre que les organisations syndicales se mettent d'accord au niveau national, nous devons prendre des initiatives pour que le ras-le-bol et la colère trouvent à s'exprimer. Dans nos structures syndicales, locales ou nationales, nous devons pousser à ce qu'il se passe quelque chose. C'est de là que viendra l'unité syndicale sur des bases revendicatives claires. En même temps, nous devons porter le débat sur les moyens d'action les plus effi-

caces (grève prolongée, blocages, occupations) pour mettre un coup d'arrêt à l'offensive patronale pilotée par le PS.

★ Une stratégie basée sur des luttes

Construire des luttes auto-organisées, développer des contre-pouvoirs, réunir ces contre-pouvoirs pour bâtir une autre société : voici la stratégie que nous défendons. Car nous n'avons rien à attendre des partis politiques qui nous promettent un nouveau « changement » pour 2017 ou pour les élections suivantes : c'est en luttant, ici et maintenant, que nous pourrions imposer de véritables transformations et nous réapproprier les pouvoirs et les richesses monopolisées par les capitalistes.

Le « changement » ne viendra pas d'en-haut, il viendra de notre capacité à prendre les choses les mains et à nous débarrasser, par nous-mêmes, de l'exploitation et de l'oppression.

ne pas jeter sur la voie publique SVF.

Nous avons besoin de votre soutien !

Alternative libertaire tire 100 % de ses ressources des cotisations de ses militant-e-s, de la souscription de ses Ami-e-s et des ventes militantes. Si vous voulez nous soutenir, vous pouvez donc acheter régulièrement notre journal ou vous y abonner mais aussi souscrire aux «Ami-e-s d'AL». En souscrivant, vous recevrez chaque mois le journal Alternative libertaire et la «Lettre des Ami-e-s d'AL», qui informe des actions, débats et initiatives du moment. Les Ami-e-s d'AL proches d'un collectif local sont également tenu-e-s informé-e-s de ses initiatives et invité-e-s à y participer. Les Ami-e-s sont convié-e-s à participer aux rencontres fédérales d'AL qui se tiennent chaque été et, tous les deux ans, sont associé-e-s à la préparation du congrès d'AL. Pour souscrire aux Amis d'AL, deux solutions :

- Utilisez la boutique en ligne sur www.alternativelibertaire.org
- Envoyez un chèque de 30 € / 60 € / 90 € (ou plus !) pour un an de souscription à l'ordre d'Alternative libertaire, à Alternative libertaire, BP 295, 75921 PARIS Cédex 19.

